

AUDITER DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Entreprises-Collectivités-Bailleurs Sociaux



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



Durée: 7.00 heures (1.00 jour)



Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux responsables, juristes en charge du dossier assurances.



Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.
- Il est recommandé d'avoir lu ses polices RC.



Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone ou par mail. Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



Objectifs pédagogiques

- Analyser et auditer sa police Responsabilité Civile.
- Examiner les différentes clauses contractuelles des polices d'assurance de l'entreprise



Contenu de la formation

- Préambule
 - Le stagiaire doit amener ses propres contrats, conditions particulières ou générales de son programme Responsabilité Civile.
- Auditer
 - Étude des conditions particulières, montant des capitaux, LCI Générale et sous-LCI, montant des franchises
 - Étude des différents montages en capitaux et franchises, assurance en ligne, franchise applicable
 - Commentaires sur les définitions contractuelles, adaptation de celles-ci à la nature et à l'activité de l'entreprise
 - Commentaires des exclusions, rachat des exclusions, atténuation de la portée d'une exclusion...
 - Analyse des clauses de gestion o délais de résiliation o examen des modalités de résiliation o mode d'indemnisation
 - Risques et événements garantis
 - Notion de tiers dans la police Responsabilité Civile
 - Activités garanties dans la police Responsabilité Civile
 - Différents dommages matériels, immatériels consécutifs ou non dans la police Responsabilité Civile
 - Biens confiés
- Formations complémentaires
 - L'Appel d'Offres Assurances
 - Auditer ses polices d'assurances Dommages aux Biens

Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Les participants sont invités à se munir de leurs contrats d'assurances et amener leurs cas pratiques.
- Explication technique des montants de garantie, des définitions contractuelles, ainsi que le libellé des franchises.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Prix :

850.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.